

## Résumé du Protocole de reporting extra-financier

Période de reporting : année fiscale 2022/2023

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
<b>Indicateurs sociaux</b>		
EMPLOIS	<b>Moyenne annuelle des effectifs en numéraire et répartition par pays</b>	Il s'agit de la moyenne annuelle du nombre de personnes ayant un contrat de travail avec l'entreprise au cours de la période de reporting.
	<b>Moyenne annuelle des effectifs en équivalent temps plein (ETP) et répartition par pays</b>	Les salariés sont comptabilisés au prorata de leur taux d'activité contractuel pendant la période de reporting.
PYRAMIDE DES AGES	<b>Pyramide des âges :</b> - moins de 25 ans, - de 25 à 45, - de 45 à 55 ans, - plus de 55 ans	Il s'agit de répartir les effectifs du Groupe présents au 30/09 en fonction de leur date de naissance dans les différentes tranches d'âge (Utilisation de la fonction strictement inférieur ou strictement supérieur pour le calcul du nombre d'employés appartenant à la tranche d'âge de moins de 25 ans et plus de 55 ans). Pour chaque tranche, calculer ensuite le % qu'elle représente dans les effectifs totaux.
	<b>Proportion de femmes au sein des effectifs présents au 30/09</b>	Répartition des salariés présents au 30 septembre en fonction du sexe
PARITE	<b>Pourcentage de postes à temps partiel dont proportion de postes occupés par des femmes</b>	Temps partiel : Le salarié à temps partiel est celui dont la durée du travail, obligatoirement mentionnée dans son contrat de travail, est inférieure à la durée légale ou aux durées conventionnelles ou pratiquées dans l'entreprise. Les salariés sont répartis selon les taux d'activités suivants : - Temps partiel : temps de travail inférieur à 100 % (<100 %)) - Temps plein : temps de travail égal à 100 %. Identification du nombre de femmes dans chacune de ces catégories.
	<b>Proportion de femmes dans l'encadrement</b>	Il s'agit de calculer la part des femmes occupant la fonction de « manager » au sein de l'effectif total. Poste d'encadrant: le Manager est la personne qui encadre au moins 1 personne (hors stagiaire).
	<b>Part des COMEX/CODIR composés de 30 % de femmes a minima</b>	Il s'agit de calculer la part de d'instances de direction (COMEX/CODIR) dont la gouvernance est composée de 30 % de femmes au moins Dans le cadre du programme Réinvention, le groupe PVCP s'est fixé d'atteindre 30 % de femmes a minima au sein des CODIR et COMEX d'ici 2026. Cet indicateur reflète la part d'instances (COMEX et CODIR) ayant atteint cet objectif.
	<b>Répartition des cadres/non-cadres en ETP</b>	Il s'agit d'identifier la répartition entre les salariés cadres et non cadres. Comptabilisation sur le nombre d'ETP. ETP : Les salariés sont comptabilisés au prorata de leur taux d'activité contractuel pendant la période de reporting
	<b>Répartition des effectifs par type de contrat</b>	Répartition des effectifs par type de contrats rémunérés : CDI, CDD, contrat saisonnier, extras, emploi étudiant, stagiaires rémunérés
MOBILITE INTERNE	<b>Nombre de promotions internes</b>	Il s'agit de suivre le nombre d'employés ayant reçu une promotion dans l'année (au sens d'une évolution professionnelle). Cela correspond au nombre de changement d'échelons au sein d'une même Business Line (PV France, Center Parcs Europe, maeva.com, Les Senioriales) ou entité (GIE PV-CP Services Holding).
DEPARTS	<b>Nombre de départs et répartition par motif</b>	Nombre de contrats ayant pris fin au cours de la période, et répartition par motif : démission, licenciement pour motif économique, licenciement pour motif personnel, rupture conventionnelle, départ à la retraite, fin de la période d'essai, fin de contrat à durée déterminée (dans le cas de Belgique, Pays-Bas et Allemagne), décès, autres raisons (arrêt maladie atteignant 2 ans aux Pays-Bas et 18 mois en Espagne), mobilité entre Business Lines (ex de Centers Parcs à Pierre & Vacances ou au sein de la Business Line Center Parcs Europe, la mutation d'un pays à l'autre est comptabilisée comme un départ).
FIDELISATION DES SAISONNIERS	<b>Taux de fidélisation des saisonniers</b>	Part des travailleurs saisonniers qui ont travaillé au moins une saison au sein d'une des entités de tourisme France (PV Tourisme France, CP France, VN) en année N et qui ont travaillé au moins deux saisons au cours des deux dernières années (en N et N-1).

Tous les salariés du Groupe, quel que soit leur contrat hors les salariés d'Adagio (plus loin appelé par "Périmètre total")  
Sont exclus les contrats d'intérim et stagiaires non rémunérés, les contrats "Régisseur" et "Sans Paie ni Gestion des Temps Administratifs", les sociétés civiles correspondant à l'activité "multipropriétés"  
L'extraction des données RH est réalisée après la clôture de paie du mois de septembre de l'année N.

Périmètre total

Périmètre total

Périmètre total

Périmètre total

- France et Espagne : CDI uniquement  
- Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Espagne : CDI et CDD d'un an minimum.  
- Sur les sites CP et SP : à partir des Floor Managers (statut Agent de maîtrise)  
- Sur les sites PV : à partir du niveau de Responsable d'équipe (technique, espaces verts, nettoyage, etc.), soit statut agent de maîtrise.

- comités de direction (CODIR) des Business Lines du groupe (Center Parcs Europe, PV France, PV Espagne, Les Senioriales, maeva.com).  
- comité exécutif (COMEX) du groupe PVCP  
1. Calcul de la part des femmes dans chaque COMEX/CODIR  
2. Calcul de la part de COMEX/CODIR composés de 30 % de femmes a minima :  
Le CODIR des Senioriales n'est pas pris en compte dans le périmètre de ce deuxième indicateur.

Périmètre total

Périmètre total

- France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI uniquement  
- Espagne : exclusion

France et Espagne : CDI (y compris saisonniers discontinus en Espagne)  
Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)

Contrats saisonniers (sont donc exclus les collaborateurs embauchés en « CDD de remplacement » et « CDD d'accroissement temporaire d'activités », les stagiaires et les contrats d'apprentissage).

## Résumé du Protocole de reporting extra-financier

Période de reporting : année fiscale 2022/2023

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
HANDICAP	<b>Proportion des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés</b>	Personnes reconnues « travailleur handicapé » : Personnes ayant un handicap reconnu administrativement (pension d'invalidité > ou = à 10%, rente d'invalidité réduisant au 2/3 les capacités de travail, RQTH, AAH, carte d'invalidité) ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, pendant la période de reporting. La reconnaissance administrative du handicap doit être en cours de validité, ou le cas échéant en cours renouvellement. NB : Cette notion est indépendante du taux d'emploi relatif aux DOETH, calculé uniquement pour les établissements assujettis à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.	Toutes les sociétés en France et DOM-TOM qui emploient des salariés sous contrat de travail français, quel que soit l'activité dont ils dépendent (immobilier ou tourisme ou départements supports)
	<b>Somme des salariés reconnus travailleurs handicapés recrutés au cours de la période de reporting</b>	Somme des travailleurs handicapés embauchés au cours de la période de reporting	Toutes les sociétés en France et DOM-TOM qui emploient des salariés sous contrat de travail français, quel que soit l'activité dont ils dépendent (immobilier ou tourisme ou départements supports)
	<b>Nombre d'adaptations de l'environnement de travail des travailleurs handicapés</b>	Adaptation de l'environnement de travail : toute solution apportée à un travailleur handicapé dans le but de compenser son handicap ou d'éviter une aggravation de ses symptômes, ou de soulager des douleurs au travail.	Toutes les sociétés en France et DOM-TOM qui emploient des salariés sous contrat de travail français, quel que soit l'activité dont ils dépendent (immobilier ou tourisme ou départements supports)
FORMATION	<b>Pourcentage de salariés formés, dont proportion de femmes</b>	Salariés formés : les personnes qui ont suivi au moins une formation (formations en présentiel, non présentiel et en e-learning (via la plateforme OLE utilisée par Center Parcs Europe + plateforme 360Learning utilisée par PV)), quel que soit leur contrat de travail (contrat rémunéré), ayant été présents durant la totalité ou une partie de la période et qu'ils soient ou non encore en contrat avec l'entité au 30/09 Répartition par sexe.	Périmètre total (hors Espagne)
	<b>Répartition des salariés formés par type de contrat</b>	Salariés formés : voir ci-dessus Répartition des salariés formés par type de contrats rémunérés : CDI, CDD, contrat saisonnier NB : pour Tourisme France les salariés peuvent avoir des formations sous des contrats différents. Dans ce cas, il est compté une fois pour chaque contrat différent pour lequel il a eu une formation.	Périmètre total
	<b>Somme des heures de formation, dont répartition par axes principaux de formation</b>	Formation : toute formation avec un but pédagogique, un contenu pédagogique et du matériel pédagogique, sans durée minimale à respecter, et s'étant déroulée pendant la période de reporting. Les formations en présentiel, non présentiel et en e-learning (via la plateforme OLE utilisée par Center Parcs Europe + plateforme 360Learning utilisée par PV) sont prises en compte dans cet indicateur. Répartition par thèmes principaux : - leadership & management - Santé, Sécurité & Environnement - Expertise métiers - Relation Clients - Vente - Développement professionnel	Périmètre total (hors Espagne)
	<b>Moyenne des heures de formation suivies par chaque salarié formé</b>	Formation : voir ci-dessus Salariés formés : voir ci-dessus Il s'agit de comptabiliser le nombre d'heures moyen de formation suivies par chaque salarié formé.	Périmètre total (hors Espagne)
	<b>Budget de formation</b>	Budget de formation : Dépenses pédagogiques associées à la formation des salariés : frais pédagogiques + valorisation des salaires.	Périmètre total (hors Espagne)
ENTRETIEN ANNUEL	<b>Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation</b>	Entretien annuel d'évaluation : entretien au cours duquel le manager évalue le travail effectué dans l'année par les différentes personnes de son équipe.	- France : CDI uniquement - Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Espagne : CDI et CDD d'un an minimum. - Sur les sites (CP & SP) : CDI et CDD d'un an minimum - Sur les sites PV : à partir du niveau de Responsable d'équipe (technique, espaces verts, nettoyage, etc.)

Résumé du Protocole de reporting extra-financier

Période de reporting : année fiscale 2022/2023

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
SATISFACTION COLLABORATEURS	Taux de rotation	<p><b>Nombre de départs</b> : nombre de ruptures définitives de contrat pour tout motif confondu au cours de la période de reporting ;</p> <p><b>Nombre d'arrivées</b> : nombre de nouvelles embauches au cours de la période de reporting.</p> <p><b>Remarque 1 (pour la France et l'Espagne)</b> : si un CDD devient un CDI pendant la période de reporting, il est inclus dans le nombre d'arrivées, sauf si ce CDD a démarré avant la période de reporting.</p> <p><b>Remarque 2 (pour tous)</b> : les mutations internes entre sociétés du même Groupe ne sont pas comptabilisées comme arrivée, ni comme sortie.</p>	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)
	Taux d'absentéisme	<p>Il s'agit de tous les salariés en poste fixe, même s'ils ne sont plus présents dans la société à la fin de la période de reporting.</p> <p><b>Jours d'absence comptabilisés</b> : maladie, maladie professionnelle, accident du travail, accident du trajet, absence autorisée, absence injustifiée</p> <p>Sont exclus : congés payés, RTT, congés légaux, Absences de longue durée (supérieure ou égale à 180 jours)</p> <p><b>Jours calendaires d'absence</b> : période comprise entre le premier et le dernier jour d'absence, calculée : Date fin d'absence – Date début d'absence + 1</p>	- France : CDI - Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers) - Espagne : Exclusion
	Répartition des employés présents au 30/09 par ancienneté	<p>Répartition des postes fixes par catégories d'ancienneté au 30/09 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• moins de 2 ans</li> <li>• 2-5 ans</li> <li>• 6-10 ans</li> <li>• 11-15 ans</li> <li>• plus de 15 ans</li> </ul>	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)
DIALOGUE SOCIAL	Nombre d'accords signés dans l'année	Nombre d'accords signés avec les partenaires sociaux (CSE/CSE extraordinaires/CSE centraux)	Groupe (hors Espagne)
SECURITE	Taux de fréquence des accidents de travail	<p>Nombre d'accidents de travail connus en moyenne par les salariés pour un million d'heures travaillées</p> <p><b>Accident de travail</b> : un accident avec dommage corporel, qui est survenu pendant et par l'exécution du contrat de travail, pendant la période de reporting, et qui nécessite un arrêt de travail d'au moins 24 heures. Si l'accident donne lieu à un arrêt de travail postérieur à l'accident (rechute, prolongation), l'arrêt de travail et les suivants sont liés à l'accident.</p> <p>Ne sont pas comptabilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les accidents entraînant une absence inférieure à une journée</li> <li>- Les accidents de trajet.</li> </ul>	Périmètre total (hors Espagne)
	Taux de gravité des accidents	Nombre de jours d'incapacité temporaire enregistrés pour milles heures travaillées	Périmètre total (hors Espagne)

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
<b>Indicateurs environnementaux</b>			
<b>EAU</b>	<b>Volume total d'eau consommée (m3) et consommation d'eau par nuitée d'hébergement</b>	Il s'agit du volume total d'eau consommée par l'ensemble des sites pendant la période de reporting, quel que soit son usage.  Ratio par nuitée d'hébergement.	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété)
<b>ENERGIE / CLIMAT</b>	<b>Consommation d'énergie en kWh et le ratio kWh par nuitée d'hébergement</b>	<u>Consommation d'énergie</u> : Quantité totale d'énergie finale consommée par l'ensemble des sites pendant la période de reporting, quelle que soit la source d'énergie : électricité, gaz, propane, fioul, chaleur urbaine, bois, etc. Les différents volumes d'énergie sont convertis en kWh en utilisant leur pouvoir calorifique intérieur (PCI)  Ratio par nuitée d'hébergement.	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété)
<b>ENERGIE / CLIMAT</b>	<b>Part d'énergies renouvelables dans les consommations d'énergie globale (électricité et chaleur)</b>	Il s'agit de la part des énergies renouvelables rapportée à la consommation d'énergie sur les sites Center Parcs Europe (électricité et chaleur). Les énergies sont qualifiées de renouvelables lorsqu'elles sont issues de sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain. Dans le cas présent, il s'agit de l'énergie solaire, géothermique et du bois.  La notion d'énergies renouvelables comprend : - Les énergies renouvelables produites sur site (solaire, géothermique et biomasse) - L'achat d'énergie verte (certificat sur garantie d'origine)	Center Parcs Europe (tous les Domaines Center Parcs et Sunparks exploités par le Groupe)
<b>ENERGIE / CLIMAT</b>	<b>Emissions des gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 sur les scopes 1 &amp; 2</b>	Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 liées à la consommation énergétique de Groupe pour son activité d'exploitation touristique.	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété) + maeva
<b>ENERGIE / CLIMAT</b>	<b>Bilan Carbone du groupe PVCP - Scope 3</b>	Emissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3) en tonnes équivalent CO2 des catégories suivantes : achats de biens et services, immobilisations corporelles, activités liées aux carburants et à l'énergie utilisés sur site, déchets générés en exploitation, déplacements professionnels, déplacements domicile-travail, franchises, utilisation de produits vendus, investissements, déplacements clients, restauration. Calculé suivant le GHG protocol.	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété) + maeva
<b>GESTION DES DECHETS</b>	<b>Volume total de déchets et volume de déchets produits par nuitée</b>	<u>Déchets de l'activité touristique</u> : tous les déchets produits sur le site qu'ils soient générés par les clients, les sous-traitants ou par l'exploitation.  Ratio par nuitée d'hébergement.	Center Parcs Europe (tous les Domaines Center Parcs et Sunparks exploités par le Groupe)
<b>GESTION DES DECHETS</b>	<b>Taux de tri de déchets</b>	Il s'agit de la part de tous les déchets triés sur les sites (papier & carton, verre, déchets verts, déchets dangereux et les autres déchets triés pour la valorisation) par rapport au volume total de déchets produits par le site.	Center Parcs Europe (tous les Domaines Center Parcs et Sunparks exploités par le Groupe)
<b>MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>Pourcentage des sites ayant obtenu une certification ou un label de gestion environnementale</b>	Les sites ayant un label ou une certification valide au 30/09 <u>Label</u> : Clef Verte (Green Key) <u>Certification</u> : ISO 14001, ISO 50001 et Biosphere	Tous les sites exploités par le Groupe

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
BÂTIMENT	<b>Nombre de projets livrés portant une certification environnementale de construction</b>	Les labels inclus dans cet indicateur concernent les labels de qualité environnementale et de performance énergétique des bâtiments : HQE, E+ C-, LEED, BREEAM, etc.	Bâtiments neufs, livrés par le Groupe pendant la période de reporting sur l'ensemble des pays sur lesquels le groupe opère : Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Espagne, France.
	<b>Part des sites Center Parcs ayant un plan de gestion écologique</b>	Cet indicateur fait état des sites Center Parcs Europe ayant un plan de gestion, réglementaire ou volontaire, et effectif des espaces verts extérieurs. Ce plan est basé sur des inventaires faune-flore réalisés par des experts écologues externes et fixe, à partir de ces données d'inventaires, des objectifs de gestion des espaces verts extérieurs selon les enjeux biodiversité identifiés et dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Il est fondé sur des inventaires faune-flore quatre saisons. Par conséquent, il s'écoule au moins un an entre le lancement du plan de gestion et le livrable final. Pour rendre compte du travail que représente le déploiement des plans de gestion, la part de site ayant un plan de gestion en cours d'élaboration est également mentionnée à titre d'information.	Sites Center Parcs en gestion
	<b>Part des sites offrant des activités nature en lien avec la biodiversité unique du site ou l'environnement local</b>	Les activités prises en compte sont en lien avec la découverte de la biodiversité locale du site ou l'environnement local. Elles peuvent être réalisées au sein du site ou en partenariat avec un acteur local. Les activités ne sont pas génériques, elles prennent en compte les spécificités du territoire dans lequel est implanté le site.	Il s'agit des activités proposées sur les sites Center Parcs Europe pendant l'année de référence. <u>Les sites Sunparks sont exclus.</u>
	<b>Taux d'artificialisation</b>	Cet indicateur a pour objectif de rendre compte de l'artificialisation supplémentaire engendrée par le projet. Pour cela, le ratio de la surface étanchée créée par le projet sur la surface totale du projet est pris en compte. Les surfaces étanchées prennent en compte les bâtiments et les revêtements de sols.	Il s'agit des projets immobiliers neufs, d'extension, de rénovation dont le permis de construire est validé pendant l'année de reporting. Le maître d'ouvrage des opérations livrées peut être la Direction des Grands Projets ou la Direction du développement Center Parcs Europe. <u>Exclusion</u> : sites en contrat de franchises ou contract management.

## Résumé du Protocole de reporting extra-financier

Période de reporting : année fiscale 2022/2023

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre
	<b>Indicateurs sociétaux</b>		
ACHATS	<b>Pourcentage d'achats locaux en phase de construction / rénovation immobilière</b>	Un achat pour la construction et rénovation d'un site est considéré local si la distance (routière) entre le projet immobilier et le fournisseur est inférieure à 150 km.	Center Parcs
	<b>Pourcentage d'achats locaux en phase exploitation</b>	Un achat d'exploitation est considéré local si la distance (routière), entre le code postal du site en exploitation qui est livré, et le code postal de l'adresse du fournisseur, est inférieure à 150 km.	Les sites exploités par le Groupe (hors Espagne)
	<b>Part des fournisseurs de pays à risque dont la performance RSE a été évaluée</b>	<p>Pays à risque : il s'agit des pays dans lesquels la mesure globale des risques liés à l'environnement, aux droits de l'homme et à la santé &amp; sécurité des personnes est moyenne, haute ou très haute.</p> <p>L'audit comporte 2 volets : social et environnemental. Les audits sont réalisés par une partie tierce indépendante, pour le compte du Groupe PVCP.</p>	Tous les fournisseurs gérés par la Direction Achats Groupe et localisés dans un des pays à risque qui peuvent faire l'objet d'une commande directe ou à travers un intermédiaire qui se source à 100% dans ces pays.
	<b>Part des fournisseurs sélectionnés par la Direction des Achats dont la performance RSE a été évaluée &amp; contrôlée</b>	<p>Lorsqu'un fournisseur ou prestataire est sélectionné par la Direction Achats, la performance RSE de ce dernier est évaluée à l'aide de trois questionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire TPE /PME, basé sur l'ISO26000 : Ce questionnaire de 10 questions permet de connaître le niveau de maturité des plus petits fournisseurs, sans les pénaliser par rapport aux plus grosses entreprises.</li> <li>- Questionnaire RSE, basé sur l'ISO26000 : Ce questionnaire de 16 questions, à destination des ETI et Grandes Entreprises, demande à l'entreprise de justifier toutes ses actions. Ces deux questionnaires abordent les thèmes de l'environnement, éthique, social achats responsables.</li> <li>- Questionnaire Anticorruption, basé sur Sapin 2 : Ce questionnaire de 17 questions évalue la conformité des entreprises à la Loi Sapin 2. Il est destiné aux ETI et entreprises de toutes tailles.</li> </ul>	Tous les fournisseurs sélectionnés par la Direction Achats.
GOUVERNANCE	<b>Pourcentage des membres indépendants siégeant au conseil d'administration</b>	La notion de membre indépendant se définit de la façon suivante, selon le code AFEP-MEDEF : « Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Ainsi, par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas seulement administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe, mais encore dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autre) avec ceux-ci. »	Groupe
	<b>Rémunération des membres du Conseil d'Administration</b>	Montant de la rémunération de chaque membre du Conseil d'Administration sur une année fiscale	Groupe
CLIENTS	<b>Nombre de personnes ayant participé aux activités Nature dans le cadre d'animations</b>	<p>- PV : Nombre d'enfants (âgés de 3 à 5 ans) ayant participé à une animation en lien avec les sujets de développement durable proposés par le club enfants dans les Villages Pierre&amp;Vacances (jardinier, fermier etc.) en période de vacances.</p> <p>- CP Europe : Part des sites proposant l'une des deux activités suivantes : Expérience Farm et Nature Trails. Ces activités sont en lien direct avec le développement durable.</p>	Villages Pierre & Vacances Domaines Center Parcs Europe
	<b>Net Promoter Score</b>	<u>Pour PV et CP</u> : NPS permet d'évaluer la proportion de promoteurs nets de la Marque, basé sur la question directe de l'intention de recommandation de la marque : « Recommanderiez-vous #mark_description# à vos proches ? » Echelle de réponse : note de 0 à 10	Clients ayant séjourné dans une des destinations de Groupe (hors Adagio)
	<b>Taux de sinistralité lié aux accidents Clients</b>	Le nombre de litiges dus à des accidents clients correspond au nombre de sinistres responsabilité civile (corporels au-dessus de la franchise).	Pierre & Vacances et Center Parcs Europe
	<b>Part des clubs enfant proposant une activité nature</b>	Sont incluses dans cet indicateur les activités de découverte de la nature et de protection de l'environnement (par exemple : activités « jardinier et « fermier »), proposées dans les clubs enfants encadrés par des animateurs.	Villages Pierre & Vacances en France disposant de club enfants
RELATION PROPRIETAIRES	<b>Taux de conservation des baux</b>	Le taux de conservation des baux correspond au nombre de signatures de baux (pour lesquels les propriétaires renouvellent leur confiance à PVCP pour exploiter leur bien) et aux tacites reconductions sur la totalité des baux arrivés à échéance durant la période de reporting.	Baux gérés par la Direction du Développement et de l'Asset Management (correspondant aux produits commercialisés par PV France et Center Parcs France)
	<b>Part des projets en phase de développement pour lesquels une concertation a été réalisée</b>	La part des projets en phase de développement pour lesquels une concertation a été réalisée correspond au nombre de projets pour lesquels des réunions publiques ou des consultations des parties prenantes locales (habitants, associations) ont été menées sur l'ensemble des projets en développements.	Cet indicateur est calculé seulement sur les projets de développement nécessitant la construction de nouveaux bâtiments de plus de 100 unités ou sur un site à forts enjeux environnementaux (situé à moins de 500 mètres d'un zone Natura 2000). <u>Sont exclus du périmètre : les reprises de résidences existantes en</u>
ENGAGEMENT COLLABORATEURS	<b>e-NPS (employee net promoter score)</b>	À la manière du Net Promoter Score (cf. CL2), le questionnaire eNPS est composé d'une seule et même question. La direction Rh de chaque Business line demande aux employés de répondre à la question suivante : « Recommanderiez-vous à l'une de vos connaissances de venir travailler dans notre entreprise ? » Les collaborateurs sont invités à donner leur réponse selon une échelle de 0 (Non, pas du tout) à 10 (Oui, tout à fait). Ce questionnaire est à remplir en ligne une fois pas an par l'ensemble des collaborateurs de la BL.	Center Parcs Europe, Pierre & Vacances France, maeva et la Holding.

Pour plus d'informations sur la démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe et pour consulter le Rapport Annuel, consulter : [http://www.groupepvcp.com/fr/135/developpement\\_durable/publications](http://www.groupepvcp.com/fr/135/developpement_durable/publications)